atteints, dans le pronostic dont elle est susceptible, et le traitement qu'on doit lui appliquer. On conçoit ainsi qu'elle ne peut jamais être que sporadique; qu'elle peut attaquer des individus de tout âge, de tout sexe, et se montrer dans toutes les saisons; mais qu'elle s'établira avec plus de facilité et de promptitude chez les personnes jeunes ou douées d'une constitution très irritable, et n'attendra pas chez elles, pour se développer, que la cause irritante ait produit la désorganisation des tissus. L'apparition de la fièvre hectique chez ces individus, annonçant un degré moins avancé de la lésion organique dont elle est le produit, est, par cette même raison, un signe moins fâcheux, et offre plus de ressources à un praticien habile.

COUTANCEAU.

Il serait fort inutile de faire ici l'énumération de toutes les dissertations qui ont rapport à la fièvre hectique, et dont Plouquet a donné la longue liste. Nous nous contenterons donc de citer le titre des deux ouvrages principaux sur le sujet, l'un pour l'érudition, et comme pouvant tenir lieu de tout ce qui a été écrit antérieurement, ou du moins en fournissant une indication assez complète, l'autre pour son importance en pathologie.

TRNKA (Winceslas). *Historia febris hecticæ omnis ævi observata medica continens*. Vienne, 1783, in-8°.

BROUSSAIS (F. J. V.). *Recherches sur la fièvre hectique considérée comme dépendante d'une lésion d'action des différens systèmes, sans vices organiques*. Thèses de Paris, an IX (1803), in-8°.

R. D.

HELLÉBORE ou **ELLEBORE**. — Des végétaux très différens par leurs caractères botaniques, mais qui agissent à peu près de la même manière sur l'économie animale, ont reçu le nom d'hellébore. L'hellébore blanc des officines est une plante de la famille des Colchicacées, mieux désignée par le nom de varaire (*Veratrum album* L.), tandis que l'hellébore noir est l'*Helleborus niger*, duquel seulement il sera question dans cet article.

Le genre Hellébore (*Helleborus*) appartient à la famille des Renonculacées dans laquelle il forme le type d'une petite tribu (Helléborées). On le reconnaît facilement à son calice composé de cinq sépales égaux, planes, étalés ou dressés; à sa corolle, dont les pétales sont de petits cornets pédicellés, creux, à deux lèvres et au nombre de dix à douze; à ses étamines fort nom-

breuses; à ses capsules dressées au centre de la fleur, distinctes, très allongées, et terminées en pointe au sommet, s'ouvrant par une suture longitudinale et interne.

Toutes les espèces d'hellébore sont des plantes herbacées, vivaces, munies de feuilles pétiolées, à nervures pédalées, c'est-à-dire divergentes du pétiole, de manière que les principales occupent les bords de la feuille et portent les nervures secondaires. Ces plantes sont indigènes de l'Europe, et croissent, pour la plupart, dans les régions montueuses. La médecine a fait usage de quelques espèces, telles que les *H. fœtidus, viridis, hiemalis*, auxquelles on attribuait des vertus spéciales mais qui partagent seulement les propriétés communes à tous les hellébores, parmi lesquels se fait remarquer la plante dont nous allons donner une courte description.

L'HELLÉBORE NOIR (*Helleborus niger* L.) croît abondamment dans les hautes montagnes de l'Europe, où il épanouit ses fleurs au milieu de l'hiver, ce qui lui a fait donner le nom de *rose de Noël*. Sa racine est composée d'une souche épaisse, charnue, noirâtre à l'extérieur, blanche intérieurement, donnant naissance à un grand nombre de fibres cylindriques, charnues et tomenteuses. Desséchée et telle qu'on la rencontre dans le commerce de la droguerie, elle est inodore, d'une amertume peu prononcée et très âcre. Les feuilles sont radicales, glabres, très grandes, pétiolées, divisées en sept ou neuf lobes aigus et dentés. Les fleurs sont solitaires au sommet de pédoncules assez longs, partant de la racine, cylindriques et rougeâtres. Elles sont très grandes, munies de cinq sépales pétaloïdes étalés, blancs sur leur face interne, rouges à l'extérieur.

Pendant fort long-temps on a cru que cette plante était le fameux hellébore noir des anciens, célébré par les poètes et les historiens de l'antiquité comme un remède infaillible contre l'aliénation mentale. Le hasard, dit-on, fit connaître les propriétés merveilleuses de l'hellébore dans le traitement de la manie. Selon Pline, le berger Mélampe ayant fait boire aux filles de Prœtus, attaquées de folie, le lait de ses chèvres qui avaient mangé des feuilles et des racines d'hellébore, leur rendit la raison. Suivant Dioscoride, au contraire, il leur aurait administré directement de la racine de ce végétal. Les modernes crurent reconnaître dans notre hellébore noir tous

les caractères assignés à celui des anciens, d'autant plus que le nôtre jouit de propriétés purgatives qui distinguent spécialement la plante de Théophraste, d'Hippocrate et de Dioscoride. Il fut généralement reconnu que l'hellébore des anciens, qui croissait sur le mont Olympe et surtout dans l'île d'Anticyre, était véritablement une espèce du genre hellébore des modernes, et que de toutes celles que l'on connaissait, c'était l'*helleborus niger* qui seul en présentait tous les caractères. Cependant, lorsque l'illustre Tournefort fit son voyage dans le Levant, en parcourant les lieux où l'on avait dit que croissait l'hellébore noir, il y découvrit, il est vrai, une plante de ce genre, mais totalement différente de celle à laquelle nous avons donné ce nom, et en général de toutes les espèces connues jusqu'à cette époque. Il devint évident que l'on n'avait pas encore connu jusqu'alors l'hellébore noir mentionné par les anciens; et que l'espèce indigène, à laquelle on avait attribué cette racine, pouvait avoir des propriétés analogues, mais ne pouvait être confondue avec celle qui croît en Orient.

En publiant les plantes du Corollaire de Tournefort, M. Desfontaines a donné une description très détaillée et une fort bonne figure de cette plante intéressante, qu'il a nommée *helleborus orientalis*. C'est donc à cette dernière espèce qui croît en Orient, et non à la nôtre, ainsi que le font encore quelques modernes, que l'on doit rapporter tout ce que les anciens ont écrit sur les propriétés médicales de l'hellébore noir. Or, tous s'accordent à considérer cette substance comme un violent drastique, faisant périr les bœufs et les pourceaux qui en mangeaient, tandis qu'elle n'exerçait aucune action délétère sur les chèvres et les brebis. Notre hellébore noir présente le même caractère dans son mode d'action. Sa racine, lorsqu'elle est fraîche, a une saveur extrêmement âcre et piquante : appliquée sur la peau pendant quelque temps, elle l'enflamme et finit par l'ulcérer; administrée à l'intérieur, tantôt elle concentre son action sur l'estomac et agit comme émétique; plus souvent, étendant ses effets sur tout le canal alimentaire, elle occasionne des évacuations alvines très abondantes, accompagnées de coliques ou de douleurs d'entrailles. Si la dose de l'hellébore a été forte, cette substance peut alors faire naître des accidens extrêmement graves, en déterminant une inflammation plus ou moins violente de l'estomac et des autres or-

ganes de la digestion. Aussi les auteurs de toxicologie placent-ils cette racine au nombre des poisons âcres.

§ II. Action thérapeutique de l'hellébore. — Rien n'égale assurément, en thérapeutique, la célébrité dont a joui l'hellébore. Les poëtes et les historiens d'autrefois ont préconisé, à l'envi la plante favorite de Théophraste, d'Hippocrate et de Dioscoride. Sa réputation était populaire, et la croyance qui lui accordait une action spéciale sur le cerveau, était tellement accréditée, que les philosophes avant le travail, les orateurs avant la lutte, lui demandaient souvent cet excitation, que tant de fois, dans les temps plus modernes, on est allé chercher dans l'usage du café. Parmi les nombreuses propriétés qu'on lui attribuait alors, la plus fameuse, sans contredit, était celle de guérir la folie. Le merveilleux ne pouvait lui manquer, et l'on sait que c'est avec l'hellébore qu'Hercule se guérit d'une affection mentale. Tout le monde connaît la fable du berger Mélampe, qui rendit la raison aux filles de Prœtus, en leur faisant boire du lait de ses chèvres, qui avaient mangé des feuilles et des racines de cette plante.

Quoi qu'il en soit de la véracité de ces récits, la confiance que les anciens accordaient à tort ou à raison à l'hellébore, dans le traitement de l'aliénation mentale, est un fait incontestable : elle était tellement répandue, qu'elle avait servi de texte à cet adage (*navigare Anticyras*), qui envoyait ceux qui avaient perdu la raison à Anticyre, où tout démontre que l'hellébore était très commun.

Il était naturel d'en étendre l'application à toutes les névroses cérébrales : aussi était-ce le principal remède contre l'hypocondrie, l'hydrophobie, l'épilepsie, etc. Enfin les anciens employaient encore l'hellébore dans les affections intermittentes, et dans la plupart des maladies chroniques.

Si l'on compare le rôle si important que jouait autrefois l'hellébore dans la thérapeutique avec celui auquel il est réduit de nos jours, on ne peut se défendre d'un étonnement d'autant plus singulier, qu'il est difficile de se rendre compte de cette différence. — L'hellébore, cette panacée, si je puis m'exprimer ainsi, des médecins grecs, ce médicament, dont les effets, dont l'application, dont l'administration ont été étudiés avec un soin inconnu de nos jours, dont l'histoire thérapeu-

tique offre les indications les plus judicieuses, les préceptes les plus sages, l'hellébore, dis-je, est entièrement abandonné de la médecine moderne; à peine figure-t-il pour mémoire dans nos livres consacrés à l'histoire des médicamens.

D'où vient donc que cet agent, si vanté par les médecins de l'antiquité, soit aujourd'hui tombé dans un oubli presque complet. S'agit-il donc d'une plante qui n'ait été recommandée que par un petit nombre d'admirateurs, dont la réputation soit venue jusqu'à nous appuyée sur quelques faits épars, mal observés ? Non assurément. Il s'agit d'un médicament étudié, éprouvé par tous. Hippocrate, qui en parle si souvent, a bien soin de préciser les cas où son administration serait fâcheuse, de signaler les constitutions, les tempéramens auxquels il ne saurait convenir. Chacun s'est efforcé de perfectionner la méthode de le préparer, celle de l'administrer. Serait-ce, comme on l'a dit, que l'hellébore des anciens n'était point le nôtre ? Mais, outre qu'il n'est pas prouvé que les anciens ne connussent pas notre hellébore noir, on sait aujourd'hui que les propriétés de celui-ci sont presque absolument les mêmes que celles de l'hellébore oriental.

Il serait trop long de passer ici en revue les nombreuses raisons qui peuvent, jusqu'à un certain point, expliquer cette différence. Il faudrait examiner surtout, d'une part, si des progrès réels, que je suis loin de contester sur la connaissance des maladies, n'ont pas trop jeté de défiance, *à priori*, sur la valeur des médicamens; de l'autre, si notre manière de faire en thérapeutique, si timide, si peu attentive, si peu persévérante, comparée à celle des anciens, ne nous a pas fait repousser trop souvent, après quelques essais, des vérités transmises, qu'une expérimentation plus sévère aurait confirmées. — Mais ces réflexions, que l'on peut appliquer à beaucoup d'autres substances, ne sauraient être développées ici. Pour m'en tenir en ce moment à l'hellébore, je dirai, sans rien préjuger de ses effets réels, qu'avec une étude attentive des faits, on comprend jusqu'à un certain point et le dédain des modernes, et ce que l'on appelle l'enthousiasme des anciens.

Depuis long-temps les médecins ne voient dans l'hellébore qu'un *vomitif* ou un *purgatif*. Or, à ce titre, ils préfèrent l'*ipécacuanha* et l'*émétique*, comme étant d'un effet plus sûr, comme

étant plus faciles à manier. D'un autre côté, les médicamens qui jouissent d'une propriété *purgative* sont très nombreux; et il n'en est aucun, peut-être, qu'ils n'emploient de préférence à l'hellébore, avec lequel ils ne sont point familiarisés, et dont ils redoutent les effets actifs. On pourrait faire remarquer que deux médicamens, bien que purgatifs l'un et l'autre, diffèrent cependant beaucoup entre eux, et qu'il est probable que, dans telle circonstance, le mode d'action n'étant pas le même, il importe de se servir de celui-ci plutôt que de celui-là. Ensuite on pourrait rappeler que, comme vomitif, l'hellébore paraît agir avec une promptitude et une énergie qu'on attendrait vainement de tout autre médicament; qu'introduit par une autre voie que l'estomac, il excite plus promptement et plus constamment les vomissemens; et enfin que son activité même pourrait être, dans quelques cas graves, un titre de recommandation. Mais j'ai voulu seulement rendre compte de la rareté de l'emploi de l'hellébore aujourd'hui, comme je crois pouvoir expliquer son usage si généralement répandu autrefois.

Pour les anciens, l'hellébore n'était pas seulement un des *vomitifs*, un des *purgatifs* de la matière médicale, il réunissait presque à lui seul trois grandes médications, la *médication vomitive*, la *médication purgative*, et une *médication générale*, pour ainsi dire, qui présente la plus grande analogie avec celle qui a été étudiée dans ces derniers temps sous le nom de *contro-stimulisme*. Or, quoi d'étonnant qu'il soit si souvent question de l'hellébore dans les ouvrages des médecins de l'antiquité, puisque cette substance représentait cette médication tout entière qui tenait si à propos une si large place dans leur thérapeutique? je veux parler de la médication vomi-purgative.

Enfin les anciens, en donnant l'hellébore, se proposaient un troisième but. Ils parlent souvent du mélange de cette substance avec le sang, et alors d'une action générale qu'ils cherchaient surtout dans les affections graves, et notamment dans les maladies cérébrales : c'est cette médication qui se rapproche beaucoup de l'*entoxication du sang*, comme on disait il y a peu de temps encore, par le tartre stibié, etc., qui a été repoussée par les modernes, presque sans expérimentation, et qui cependant a été étudiée avec trop de soin par les anciens pour ne pas appeler des expériences nouvelles.

Pour étudier l'hellébore sous ce point de vue (et c'est ainsi qu'il faudrait l'envisager par rapport aux travaux des anciens), il faudrait aborder ces hautes questions de thérapeutique générale, dont plusieurs points sont traités dans les vieux livres avec une perfection tout-à-fait remarquable. — L'objet de cet article ne saurait comporter un pareil examen (*voyez* CONTRO-STIMULISME, PURGATIFS, VOMITIFS).

Je me bornerai donc à rappeler que l'hellébore est aujourd'hui très rarement employé; que les médecins lui reconnaissent une *propriété vomitive* qu'ils n'emploient pas, une *propriété purgative* à laquelle ils s'adressent rarement, si ce n'est dans quelques cas d'hydropisies, et aussi une *action anthelminthique* qui paraît avoir été constatée plusieurs fois contre le tœnia.

A l'*intérieur*, on a donné la poudre d'hellébore en pilules, en infusion, en décoction, en teinture, en vin et vinaigre. Mais c'est sous forme d'extrait aqueux, ou mieux alcoolique, qu'on le donne presque exclusivement. Les pilules toniques de Bacher sont à peu près la seule préparation usitée aujourd'hui : elles ont pour base l'extrait alcoolique. On peut donner aussi l'extrait du Codex, qui est une fois plus actif. On prescrit les pilules de Bacher à la dose de un à deux grains par jour. C'est un médicament dont il importe de surveiller l'emploi.

Enfin l'hellébore est souvent employé dans la médecine vétérinaire pour entretenir les sétons, pour le traitement du farcin, etc.

Des effets toxiques de l'hellébore. — Les anciens connaissaient trop bien toutes les propriétés de l'hellébore pour n'en avoir pas signalé l'action délétère. Partout il est question des accidens que produit cette plante, des nombreuses précautions qu'exige son administration comme médicament. Matthiole nous apprend qu'elle donne la mort aux animaux qui en mangent. Depuis, des expériences, répétées sur les animaux, des accidens observés même chez l'homme, n'ont que trop confirmé la justesse des observations des anciens. Il résulte des recherches de plusieurs expérimentateurs, et surtout de MM. Orfila et Schabel, que la racine d'hellébore noir, pulvérisée, appliquée sur le tissu cellulaire, est rapidement absorbée, et détermine des vomissemens violens, accompagnés de divers phénomènes, qui ont fait ranger cette plante dans la classe des poi-

sons narcotico-âcres; qu'il en est de même quand elle est introduite dans les vaisseaux sanguins, ou appliquée à la surface des membranes séreuses; que son effet local, nul sur l'épiderme, se borne, dans le tissu cellulaire, à produire une inflammation légère, incapable de déterminer une mort prompte; que cet effet est bien différent à la surface des plaies saignantes, ou de la membrane muqueuse des voies aériennes sur lesquelles elle agit avec une énergie remarquable; que, ingérée dans l'estomac, elle donne lieu aux mêmes phénomènes, mais plus lents, et même que si on laisse aux animaux la faculté de vomir, elle ne les fait pas mourir, ce qui, dans le cas contraire, a lieu constamment à certaine dose; enfin que les qualités délétères résident dans la partie soluble dans l'eau, et sont dues à un extractif vénéneux. (Orfila, *Traité des poisons.*)

Les principaux symptômes produits par l'hellébore consistent dans des vomissemens, des tranchées, des superpurgations, des syncopes: bientôt la respiration est gênée, la circulation ralentie; dans quelques cas plus rares, celle-ci est, au contraire, singulièrement accélérée; et enfin après un temps plus ou moins long, suivant la dose du poison, des vertiges, des tremblemens, des convulsions, conduisent à la mort, qui, le plus ordinairement, arrive au bout de quelques heures.

On a trouvé, chez les individus qui avaient succombé à cet empoisonnement, les organes gorgés d'un sang noir et fluide. Quand l'hellébore avait été ingéré dans les voies digestives, la membrane muqueuse gastro-intestinale présentait, dans un grand nombre de points, une teinte d'un brun noirâtre, qui n'était nulle part plus marquée qu'à l'intestin rectum, d'après les observations de M. Orfila, quand les malades avaient survécu quelques heures. Morgagni rapporte une observation curieuse d'empoisonnement par l'hellébore; il parle de l'inflammation de la membrane muqueuse des voies digestives, et il signale aussi son intensité plus grande dans le gros intestin.

Le traitement qu'il convient d'opposer à ces accidens est celui que l'on emploie pour toutes les substances de la classe des poisons *narcotico-âcres* (*voy.* ce mot). A. CAZENAVE.

HIPPOCRATE. Περι ελλεϐορισμου (*De helleborismo*). — Ce traité, si l'on peut appeler de ce nom quelques phrases décousues formant au plus une page, une page et demie, est tout-à-fait apocryphe, et relégué

avec raison dans les collections hippocratiques, avec les écrits entièrement supposés et de peu de valeur. Il est composé de lambeaux pris dans différents livres hippocratiques, et particulièrement dans des livres apocryphes.

CASTELLI (P.). *De nomine hellebori simpliciter prolato*. Rome, 1622, in-4°. — Castelli soutient, contre l'opinion dominante de ses contemporains, que l'hellébore mentionné dans les écrits d'Hippocrate est exclusivement l'hellébore blanc.

DEUSINGER. *Litteræ in quibus de hellebori nigri natura et viribus, etc.* 1665, in-4°.

CAMERARIUS. *Diss. de helleboro nigro*. Tubinge, 1684, in-4°.

SCHULZE (J. H.). *Diss. de ellebori veterum*. Halle, 1717, in-4°.

WOLLEB. Resp. SCHOBINGER. *Dissert. de helleboro nigro*. Bâle, 1721, in-4°.

BACHOVIUS. *Diss. botanico-méd. de helleboro nigro*. Altdorf, 1733, in-4°.

BÜCHNER. *Diss. de salutari et noxio ellebori, ejusque præparatorum usu*. Halle, 1751, in-4°.

LORRY. *De veterum helleborismo*. Dans *De Melancholia, etc.*, t. II, p. 288.

LINKE. Præs. BÔHMER. *De hellebori nigri et præsertim viridis usu medico*. Halle, 1774, in-4°. — *Epistola de hellebori viridis in fluore venereo usu medico*. Servestæ, 1775, in-4°.

MURRAY. Dans *Apparatus medicaminum*, t. III, p. 43 et suiv.

HARTMANN. Resp. FRANZ (C. G.). *Virtus hellebori nigri hydragoga*. Francfort, 1787, in-4°.

CLOQUET (H.). et CAVENTOU. *Rapport sur un empoisonnement produit par une décoction d'hellébore noir*. Dans *Journ. univ. des sc. med.* t. X, p. 121.

PAULET. *Remarques sur l'hellébore des anciens et de Sprengel*. Dans *Journ. gén. de méd.*, t. LII, p. 410.

HANNIN. *Notice sur les hellébores connus des anciens*. Dans *Journ. gén. de méd.*, t. XLIV, p. 75 et 192.

HAHNEMANN. *Diss. de helleborismo veterum*. Leipsik, 1812, in-8°.

KERR. *On the use of hellebore of a remedy for insanity, etc.* Dans *Sketches on the following subjects*. Londres, 1818.

TOBIAS. *Diss. de hellebori nigri indole chemica et usu medico*. Berlin, 1820.

SOONTAG. *Diss. de helleboro veterum cui epimetrum de veratro albo a recentioribus usitato accedit*. Iena, 1822.

R. D.

HEMATEMESE. *Voyez* ESTOMAC. (Pathol.)

HEMATOCELE. — On donne ce nom (de αἷμα, sang, et κήλη,